



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 19 Octobre 2023

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie DAVAL, Secrétaire Générale
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes
Guillemette ANCELET, Membre Présidente CSN Patinage Artistique
Laurent Moreau, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Raphaël CABON, Trésorier Général
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet
Hugnette LONDY, Membre

Membres représentés :

Marien de la ASUNCION, Membre Président CSN Danse sur Glace, ayant donné pouvoir à Gwenaëlle NOURY
Florian OTAÏ, Membre, ayant donné pouvoir à Stéphanie DAVAL
Patrice MAURIN, Vice-président, ayant donné pouvoir à Stéphanie DAVAL

Invités :

Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Djamel CHEIKH, DTN

Membres ou invités absents et excusés :

Noël MORARD, Membre Président CSN Curling,
Patrick RIVERA, Membre ayant donné pouvoir à Noël MORARD
Cécile LEKHAL, Membre Présidente CSN Patinage de Vitesse, ayant donné pouvoir à Noël MORARD

La séance est ouverte à 18h30, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente,
- Point de la Présidente,
- Votes sur diverses releases en patinage artistique et en danse sur glace,
- Vote sur les projets de statuts et de règlement intérieur révisés,
- Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire,
 - Proposition à formuler au Conseil Fédéral relativement à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire à venir, sur première convocation et sur deuxième convocation,
 - Proposition à formuler au Conseil Fédéral relativement au lieu de tenue de l'Assemblée Générale à venir : en visio-conférence,
 - Choix, à soumettre au Conseil Fédéral, d'une solution de vote électronique en vue de l'Assemblée Générale à venir (Solidatech - V8TE),
 - Lancement des appels à candidatures pour le poste de Médecin Fédéral,
 - Projet de note explicative à destination des Groupements,

- Projet de convocation à soumettre au Conseil Fédéral,
- Projet d'ordre du jour à soumettre au Conseil Fédéral,
- Projet de texte des résolutions à soumettre au Conseil Fédéral,
- Projet de procuration pour les Groupements,
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur.

Divers échanges ont lieu dès le début de la réunion, notamment relativement à la piste de poussée de Bobsleigh.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2023 est soumis au vote du Bureau Exécutif.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des présents.

III. Point de la Présidente

Gwenaëlle Noury revient sur l'actualité fédérale.

Elle rappelle que la présence d'une équipe renforcée sur Villard de Lans a été saluée. Nous avons eu la confirmation du soutien renouvelé de l'agence CB (sponsors japonais). Aussi dans les bonnes nouvelles, un rendez-vous a été obtenu le 25 octobre prochain avec le service partenariat d'Air France, grâce à son ami Dan Romero. Nous évoquerons, outre un partenariat, le transport de nos athlètes ainsi que les JO 2030.

D'autres entrées d'argent sont arrivées récemment, elle laissera Raphaël Cabon en parler.

On a enfin eu l'accord oral (et le protocole transactionnel est en cours de rédaction) : M. Charles Gueydan a accepté une rupture immédiate de son contrat, avec le règlement uniquement de 32 000 € environ que nous avons bloqué (les factures de février, mars, avril et mai déjà émises). La facture aurait pu être beaucoup plus lourde, c'est une bonne nouvelle.

Grâce à Stanick Jeannette, nous avons pu rencontrer les responsables d'Holiday on Ice et signer une convention de partenariat pour leur tournée 2024 et l'avenir. Cela prévoit la participation des clubs locaux au spectacle (5 minutes en 2^{ème} partie), ainsi qu'un stand possible par le ou les clubs locaux dans l'enceinte de la salle de spectacle, de même qu'une communication commune. Aussi, chaque licencié bénéficiera d'un tarif réduit de 20 %, et on a prévu ensemble de travailler à l'avenir sur l'intégration potentielle de SHN à leurs productions. Nous sommes heureux de cette belle collaboration à venir.

Stéphanie Daval et Gwenaëlle Noury étaient ensemble présents avec Stanick Jeannette sur la Coupe de l'Ouverture, et le weekend dernier Gwenaëlle Noury était présente sur la Coupe de Caen, avec Agathe Jeanne, compétition qui a réuni beaucoup de monde également.

Les nombreux échanges avec les Présidents de clubs et les officiels d'arbitrage sur ces 2 événements et sur les Masters ont permis de passer les bons messages, d'écouter les idées de chacun. Ces temps sont précieux et nécessaires.

La semaine dernière encore Gwenaëlle Noury, Stéphanie Daval, Pascal Henry, Emma Restaino, Agathe Jeanne ont fait un passage éclair à Rouen pour apaiser et repositionner la FFSG concernant l'organisation de la French Cup (le changement de gouvernance au sein du ROC ayant généré quelques inquiétudes, notamment au niveau des élus), bien entendu en concertation avec Laurent Moreau qui ne pouvait pas être présent.

Un achat de container est en cours pour stocker une partie du matériel du Bobsleigh. De même, du matériel handisport est en cours d'acquisition pour soutenir les clubs qui portent un projet handi sport de glace.

Enfin, suite au mail envoyé à chacun la semaine dernière, Gwenaëlle Noury rappelle qu'elle est heureuse d'annoncer l'arrivée de Maxime Combes. On avait besoin de compléter l'équipe, Maxime Combes nous avait déjà assisté sur la billetterie des Masters et sa polyvalence sera précieuse pour l'avenir. Il est déjà opérationnel sur l'organisation de Vaujany et en soutien sur de nombreux projets transversaux.

Pour mémoire, Maxime Combes intervient en tant que prestataire externe jusqu'au 31 décembre, puis sera salarié. D'ici là, la FFSG se portera acquéreur du système de billetterie créé par Stagemotion, représentée par Maxime Combes en août en urgence pour restaurer la billetterie fédérale suite à la fin de contrat du prestataire précédent. On maîtrisera ainsi notre système de billetterie et nous en serons propriétaires.

Djamel Cheikh est à Dallas pour suivre nos SHN en patinage artistique, Gwenaëlle Noury et Stéphanie Daval partent demain sur Nice pour la Coupe Internationale, avec un lien à faire avec les élus en vue de la candidature des JO pour 2030.

Gwenaëlle Noury réexplique à tous le calendrier et la procédure à venir d'attribution des JO 2030.

Pour finir, Gwenaëlle Noury a reçu hier la convocation à l'audition, le 27 octobre prochain, par la Commission Parlementaire en place relativement aux Fédérations Sportives et aux Violences dans le Sport. Elle a demandé à ce que cette audition puisse se faire avec Stéphanie Daval et Djamel Cheikh à ses côtés : cela a du sens pour elle compte tenu de leur investissement à ses côtés, et notamment dans la Lutte contre les Violences. Ce sera l'occasion, espère-t-elle de revenir sur le passé proche et sur nos projets. Nous allons préparer activement cette audition mais c'est une opportunité à saisir et notamment de porter notre message : du statut de mauvais élève secoué de scandales, nous devenons de bons élèves.

La veille auront lieu les Assises de la Glace. L'objectif est de sortir un support vertueux pour la gestion et la communication des patinoires et pour communiquer sur nos terrains de jeu, compte tenu du contexte de transition énergétique.

Un rendez-vous a eu lieu au siège fédéral entre le Commissaire aux Comptes, Raphaël Cabon et Stéphanie Daval. Un échange a lieu entre les membres du Bureau Exécutif à ce sujet, qui n'est pas retranscrit au présent procès-verbal et restera confidentiel.

IV. Votes sur diverses releases en patinage artistique et en danse sur glace

Nous avons 7 releases à examiner :

- 2 sorties, soit 1 en PA couple et 1 en PA individuel (Noah Quesada Grau et Nina Sirakov) – Noah a fait 6 mois en France mais auparavant il patinait pour l'Espagne, nous n'avons pas su le retenir c'est dommage... Nina n'a jamais patiné chez nous (elle a 10 ans)...
- 5 entrées en PA individuel, soit 3 réfugiées Ukrainiennes (Yuliia Kysil, Kateryna Kliuieva et Yelyzaveta Chubenko) et 2 Espagnols, un frère et une sœur (Naila et Pol Visa Auque), frontaliers qui s'entraînent à Font Romeu... Aucun des 5 n'a jamais patiné pour une autre Nation.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, décide d'accorder les releases aux 2 patineurs sortant et aux 5 patineurs entrants.

V. Vote sur les projets de statuts et de règlement intérieur révisés

Gwenaëlle Noury passe la parole à Stéphanie Daval, Présidente de la Commission de Révision des Textes Fédéraux. Stéphanie Daval rappelle que depuis la réunion du 26 septembre dernier, nous avons eu un retour de la Direction des Affaires Juridiques de la Direction des Sports du Ministère chargé des Sports : ils n'ont plus aucune observation ni recommandation à formuler sur les projets soumis à l'exception d'une coquille.

2 corrections de fond ont fait l'objet d'adaptation (incohérence non vue à première lecture) et ont été circularisées par mails entre le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral. Diverses fautes de frappes ou répétitions de mots ou fautes d'orthographe ont été corrigées, le sommaire a été ajouté.

Les versions 12 des Statuts révisés et 8 du Règlement Intérieur révisé ont été circularisées par mails entre le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral.

Les versions 13 des Statuts révisés et 9 du Règlement Intérieur révisé, contenant le sommaire et desquelles les surlignages des dernières adaptations ont été retirées, sont soumises au vote du Bureau Exécutif.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral la version 13 des Statuts révisés et la version 9 du Règlement Intérieur révisé.

VI. Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

Il est rappelé que les documents suivants ont été transmis au Bureau Exécutif pour étude avec la convocation à la présente réunion :

- projet de notes aux clubs, lequel est appelé à accompagner les projets de nouveaux Statuts et de nouveau Règlement Intérieur,
- le projet de convocation AG
- le projet d'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire,
- le projet de texte des résolutions à l'Assemblée Générale,
- le projet de procuration en vue de l'Assemblée Générale,
- le projet des 2 documents de candidature au poste de médecin fédéral.

Afin d'organiser la réunion, Stéphanie Daval, Ludovic Le Guennec et Michaël Collardey ont pris les devants et vérifié la faisabilité et les contraintes techniques en vue de la tenue d'une Assemblée en visio-conférence avec votes électroniques, tant pour l'aspect pratique (facilité de réunion des Présidents de Groupements dans un temps court, avant la fin de l'année civile, nécessité de réunir le quorum de manière certaine etc) que pour l'aspect économique (une 2^{ème} Assemblée n'étant pas prévue au Budget 2023).

Ainsi, en concertation, il est proposé au Bureau Exécutif de tenir l'Assemblée en visio-conférence via Teams (qui peut accueillir jusqu'à 1000 participants) et en utilisant la solution de vote électronique V8TE (que les instances dirigeantes utilisent déjà pour les votes électroniques à bulletins secrets ou à mains levées).

Le devis pour l'assistance spécifique V8TE est de 894 € TTC. La solution Teams ne génère aucun surcoût.

Pour s'assurer d'un débit internet adéquat, et pour l'efficacité des procédures liées à l'Assemblée et la bonne tenue de celle-ci, seront présents au siège de la Fédération : Gwenaëlle Noury, Stéphanie Daval, Ludovic Le Guennec, Michaël Collardey, Jean-Christophe Prangère, Président de la CSOE, ainsi qu'à minima un autre membre de la CSOE. D'autres bien entendu pourront se joindre à eux.

Un chat sera ouvert pour permettre aux Présidents de Groupements d'abord de nous contacter en cas de difficulté de connexions, puis pour poser des questions sur les textes si nécessaire.

Comme déjà évoqué, 10 visio conférences de présentation du projet et de réponses aux questions des Présidents de Groupements auront lieu en amont de l'assemblée Générale, au mois de novembre, en journée, en soirée, en weekend, pour assurer les réponses aux légitimes interrogations du plus grand nombre.

Les pouvoirs devront être envoyés 48h avant l'Assemblée maximum par mail sous peine d'irrecevabilité, afin de permettre de paramétrer correctement le formulaire de vote électronique et les voix attribuées à chacun.

Pour mémoire, conformément aux Statuts en vigueur, les droits de vote attribués à chaque Groupement dépendent de l'extraction des licences réalisée au 30 mars dernier. Y seront ajoutés les nouveaux Groupements, sans droit de vote, et le nom des Présidents de Groupements sera modifié le cas échéant si toutes les pièces utiles ont été transmises à la Fédération en temps et en heure.

Les Présidents de Groupement seront invités à vérifier leurs numéros de téléphone portable et adresses mails telles qu'elles figurent sur leur fiche licencié car ce sont ces 2 informations qui serviront de contact pour le vote électronique.

Le jour de l'Assemblée, l'entrée en séance sera verrouillée par passage obligatoire en salle d'attente et la CSOE fera entrer les Présidents de Groupements un par un pour pointer leur présence sur la feuille de présence, et calculer ainsi le quorum.

Une fois tous les Présidents de Groupements admis, les licenciés pourront être admis s'il reste de la place (compte tenu de l'admission des élus et des Présidents de Ligues et de Comités Départementaux).

Une heure sera prévue pour le début de réunion, une heure sera prévue pour le début de séance et la clôture de la feuille de présence et des droits de vote.

Toute entrée en séance postérieure à l'heure prévue ne donnera lieu à aucune rectification de la feuille de présence et des droits de vote.

Stéphanie Daval demande si ces explications appellent des questions ? Aucune question n'est posée.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral l'organisation évoquée.

1. Proposition à formuler au Conseil Fédéral relativement à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire à venir, sur première convocation et sur deuxième convocation.

La date du samedi 25 novembre est évoquée sur 1^{ère} convocation.

Sur 2^{ème} convocation, dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas réuni, ou dans l'hypothèse où les textes seraient rejetés, la date du vendredi 22 décembre est évoquée.

La date du 22 décembre pose souci selon beaucoup compte tenu des vacances scolaires qui commencent ce jour-là. On peut proposer la date du mercredi 20 décembre en plus de celle du 22 décembre.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral ces dates d'Assemblée.

2. Proposition à formuler au Conseil Fédéral relativement au lieu de tenue de l'Assemblée Générale à venir : en visio-conférence.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral la tenue de l'Assemblée Générale en visio-conférence.

3. Choix, à soumettre au Conseil Fédéral, d'une solution de vote électronique en vue de l'Assemblée Générale à venir (Solidatech - V8TE).

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral le recours au vote électronique via V8TE.

4. Lancement des appels à candidatures pour le poste de Médecin Fédéral.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral les 2 formulaires de candidature en vue de pourvoir le mandat de Médecin Fédéral au sein du Conseil Fédéral, ce poste étant toujours vacant à ce jour.

5. Projet de note explicative à destination des Groupements.

Stéphanie Daval demande s'il y a des commentaires ou questions relativement à cette note ? Aucun membre n'intervient.

Gwenaëlle Noury demande : l'avez-vous trouvé claire ? Pour tout le monde c'est OK.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral le projet de note explicative à destination des Groupements.

6. Projet de convocation à soumettre au Conseil Fédéral.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral le projet de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire.

7. Projet d'ordre du jour à soumettre au Conseil Fédéral.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral le projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire.

8. Projet de texte des résolutions à soumettre au Conseil Fédéral.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral le projet de texte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire.

9. Projet de procuration pour les Groupements.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 0 abstention et à 0 vote CONTRE, émet un avis positif pour soumettre au Conseil Fédéral le projet de procuration d'un Groupement en vue de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire.

VII. Questions diverses

Gwenaëlle Noury souhaite revenir sur le projet de réunion du Bureau Exécutif prévu le 11 novembre qui serait couplé à un stage de curling à Genève et pour lequel de nombreux membres ne pourraient être présents.

Il est dommage de devoir le reporter mais cela n'a pas d'intérêt de devoir le tenir avec seulement 4 ou 5 membres présents. Nous pourrions sans doute l'organiser en mars prochain et reviendrons vers tout le monde rapidement, en concertation avec Noël Morard.

Chacun, convient que si des sujets urgents interviennent, des échanges auront lieu, et qu'un Bureau Exécutif sera réuni le 24 novembre, avec un principe de 18h le temps que tout le monde arrive sur Paris, veille de l'Assemblée Générale pour arrêter la feuille de présence. Tous ceux qui peuvent être présents à Paris sont invités à être réunis en présentiel au siège, avec notamment en vue l'Assemblée Générale du 25 novembre prochain.

Une proposition de Bureau Exécutif en présentiel en janvier sera à réfléchir.

Laurent Moreau soulève aussi une question : il a demandé à tout le monde le tableau des équivalences de médailles entre la danse et l'artistique. Il se trouve que les tableaux d'équivalence produits par la CSN PA et la CSN DG ne correspondent pas. Il souhaite qu'un travail d'harmonisation puisse être fait, ce qui servira aussi en patinage artistique synchronisé.

Alexandra Boch souhaite revenir sur la demande de conciliation CNOSF sollicitée par Michel Ange Marie Calixte à l'encontre d'une absence de comité régional en Ligue Ile de France récemment et pour lequel certains ont été interpellés par mail par Dominique Rabbé. Elle souhaite savoir si Michel Ange a encore des griefs contre la FFSG dans le contexte de main tendue récemment par l'équipe en place. Il lui est répondu que cette demande de Michel Ange Marie Calixte est uniquement portée contre la Ligue Ile de France et n'a aucun lien avec un grief fédéral hypothétique.

Un travail d'échanges, de nombreux rendez vous et entretiens est prévu à Nice dès demain. Notamment une demande d'évolution potentielle de la Coupe Internationale de Nice et ce en lien renforcé avec la FFSG à l'avenir. Comme pour la French Cup, on sent que les Groupements ont désormais envie de travailler autrement et main dans la main avec la Fédération. Huguette Londy indique qu'elle aussi, de son côté, ressent ce rapprochement des licenciés et ce renouveau de confiance dans son action Intégrité et Lutte contre les Violences.

Le sujet passe sur le lien avec Colosse aux Pieds d'Argile qui parfois tarde trop à nous transmettre les signalements reçus. Huguette Londy et Stéphanie Daval insiste sur la nécessité de revoir et de multiplier les partenariats avec associations et réseaux de psychologues. Notamment nous devons rencontrer Dominique Deniaud et son association Second Souffle (rendez-vous à organiser). Gwenaëlle Noury émet l'idée d'un teaser vidéo de 20 à 30 secondes pour mieux communiquer sur notre politique de Lutte contre les Violences (le format vidéo étant accrocheur pour les jeunes générations et permettant une diffusion large, notamment sur les cubes lors des évènements).

Gwenaëlle Noury remercie tout le monde pour ce travail collégial.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 20h20.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale



Gwenaëlle NOURY
Présidente

